

**Aménagement de la plage urbaine de Verdun**  
**Les travaux se poursuivent en 2018**

**Communiqué**  
ville.montréal.qc.ca

**Montréal, le 19 avril 2018** – L'aménagement de la plage urbaine de Verdun se poursuit en 2018 avec les travaux de la portion terrestre et ceux du littoral. Rappelons que l'administration verdunoise avait obtenu en 2017 les divers permis et autorisations requis pour effectuer les travaux dans la portion terrestre de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et du ministère des Pêches et Océans Canada (MPO). Se sont ajoutés en 2018 les permis et les autorisations pour aménager la digue, les baies avec herbiers aquatiques et la bande riveraine.

« Nous sommes très heureux d'avoir reçu le feu vert des autorités provinciales et fédérales pour poursuivre les travaux. L'arrondissement s'est engagé auprès du MDDELCC à effectuer des tests de suivi de la qualité de l'eau tout au long de l'été. Le tout ayant fait l'objet de discussions avec la Direction de la santé publique de Montréal. Nous visons à terminer les travaux dans le littoral en 2018 et à offrir la baignade à la population en 2019, » a souligné le maire de l'arrondissement, Jean-François Parenteau.

La plage urbaine fait partie des legs du 375e et des projets du Plan de l'eau de la métropole. Situé derrière l'Auditorium de Verdun, ce lieu de détente, naturel et accessible reflète la volonté de l'arrondissement de redonner accès au fleuve à la population verdunoise et montréalaise. À la suite de consultations citoyennes, Verdun s'est lancé dans la création d'un projet de plage urbaine ouvrant une fenêtre sur le fleuve et par la même occasion, visant la réhabilitation du site. Ce projet a favorisé l'ouverture d'un dialogue et renforcer les liens entre l'arrondissement et la communauté de Kahnawake, riveraine du fleuve au sud du Saint-Laurent, qui planifie également un projet de baie récréative.

### **Travaux terminés en 2017 et planifiés en 2018**

En 2017, l'arrondissement a réalisé notamment des travaux de nivellement du terrain, créé des percées visuelles, géré des sols contaminés, construit des glissades, installé une partie du mobilier urbain et érigé la digue à l'hiver 2018. Dans une perspective de développement durable, il a respecté les périodes d'habitat des poissons et de nidification des oiseaux durant ces travaux et a également procédé à une campagne de relocalisation des couleuvres brunes. De plus, chaque arbre retiré sera remplacé par deux arbres.

À compter de mai 2018, l'arrondissement procédera à l'aménagement paysager, la renaturalisation de la berge, à la construction de sentiers avec accès universel et à d'autres travaux prévus notamment dans la bande riveraine.

### **Financement**

Ce projet, qui s'inscrit dans l'Entente sur la Trame verte et bleue du Grand Montréal, est rendu possible grâce à la contribution financière de 2,7 M\$ consentie à parts égales par la Communauté métropolitaine de Montréal et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Le projet bénéficie également du soutien financier de 1 M\$ de la Ville de Montréal dans le cadre des legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal. Au total, l'aménagement de la plage de Verdun représente un investissement de 4,7 M\$.

### **La Trame verte et bleue du Grand Montréal**

Le projet de la plage de Verdun profite des ententes conclues entre le gouvernement du Québec et la CMM afin d'appuyer la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Axée sur la protection de l'environnement, la mise en place de la Trame verte et bleue permettra aux citoyens et aux visiteurs de profiter des milieux naturels protégés. Ceux-ci seront accessibles et se multiplieront à l'échelle du Grand Montréal, créant un vaste réseau d'espaces verts et bleus.

Favorisant le transport actif, la Trame intégrera les principales composantes naturelles et patrimoniales de la région, contribuant ainsi à l'attractivité du Grand Montréal. Par ailleurs, l'ensemble des projets financés dans le cadre de la Trame verte et bleue constitue un legs pour le 375<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Montréal.

Pour de plus amples renseignements sur la Trame verte et bleue, consultez le site Internet de la Communauté métropolitaine de Montréal : [www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca)

### **Pour plus de renseignements**

Pour plus de renseignements sur les travaux de la plage urbaine de Verdun, les citoyens peuvent communiquer avec le 311 et consulter le site Internet de l'arrondissement de Verdun : [ville.montreal.qc.ca/verdun](http://ville.montreal.qc.ca/verdun).

Source : Arrondissement de Verdun

Renseignements :

Étienne Brunet

Chef de cabinet

Arrondissement de Verdun

[etienne.brunet@ville.montreal.qc.ca](mailto:etienne.brunet@ville.montreal.qc.ca)

Cellulaire : 514 279-7001

Bureau : 514-765-7012